

Débat du 8 décembre 2003

Thèmes 5,13 et 22.

Le débat est considéré comme asservi au conflit social du printemps et est présenté comme tel par les représentants syndicaux. Les décisions ultérieures sont considérées comme déjà prises, au moins ,dans leurs principes.

A ce titre le débat ne peut être envisagé et il ne s'amorce pas.

Pour suivre les pistes proposées dans la guidance des fiches, les différentes questions sont proposées aux participants, ainsi que quelques mots clés. Quelques amorces de discussions sont à citer : la revalorisation des filières professionnelles, l'accueil des handicapés, la disponibilité des moyens, la formation des professeurs et son adaptation aux contextes locaux.

L'évaluation du rôle de l'école ne peut conduire à une marchandisation de la transmission des savoirs, le rôle socialisant de l'école doit être réaffirmé.